



PROCÈS-VERBAL
COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS
LE 1^{er} NOVEMBRE 2017

| | |
|-------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Présidence : | J. Hamels, membre du c.é, à l'é.s.p. De La Salle |
| Membres du comité : | M. Godbout |
| Secrétaire de la réunion : | A. Aïdouni |
| Représentante des directions d'écoles secondaires : | I. Osman (<i>Maurice-Lapointe</i>) |
| Représentante des directions d'écoles élémentaires : | R. Iddir (<i>Charlotte-Lemieux</i>) |
| Représentants des parents : | D. Carisse (<i>Des Sentiers</i>) D. Ghennai (<i>Charlotte-Lemieux</i>) I. Hassan (<i>De La Salle</i>) I. Arnedo (<i>Marie-Curie</i>) J-M. Baqué (<i>L'Odyssée</i>) L. Morin (<i>Carrefour Jeunesse</i>) N.S. Barry (<i>Omer-Deslauriers</i>) S. Benssoussen (<i>Terre des Jeunes</i>) (audioconférence) S. Lee (<i>Omer-Deslauriers</i>) V. Behrens-Nicholls (<i>Omer-Deslauriers</i>) C. Civaleri (<i>Kanata</i>) (absence motivée) E. Sauvé (<i>De la Rivière Castor</i>) (absence motivée) F. Califoux (<i>Cité Jeunesse</i>) (absence motivée) |
| Secrétaire de séance : | A. Colombet |

1. Mot de bienvenue

A. Aïdouni, nouveau surintendant de l'éducation, souhaite la bienvenue aux participants. Il est responsable du Comité de participation des parents (CPP) pour l'année 2017-2018. Il présente :

- M. Godbout, conseillère scolaire des secteurs Gloucester-Southgate, Capital et Alta Vista.
- I. Osman de l'é.é.s.p Maurice-Lapointe
- R. Iddir de l'é.é.p Charlotte Lemieux
- A. Colombet, secrétaire administrative à la surintendance et secrétaire de séance du Comité de participation des parents

2. Mandat du CPP

Les participants ont reçu une copie de la note du ministère de l'Éducation de l'Ontario "[Comité de Participation des Parents](#)". A. Aïdouni rappelle que le CPP est



un comité consultatif qui vise à encourager la participation des parents à l'apprentissage des enfants. Ses membres communiquent notamment avec les conseils d'école et appuient leur travail. Le Comité se réunit au minimum quatre fois par année.

- **Directive administrative du CEPEO**

Pour préciser l'application de cette politique ministérielle, la directive administrative [ADC20-DA Participation des parents](#) a été adoptée le 26 avril 2011. A. Aïdouni insiste sur le fait que le CPP agit comme un lien entre les parents, la direction de l'éducation et les conseillères et conseillers scolaires. Dans le cadre de ses fonctions, le Comité dispose d'un budget propre, pour financer certaines activités dont le but est de favoriser la participation des parents et le fonctionnement du Comité (réunions).

3. Confirmations des membres du CPP

D'après la directive administrative, le Comité doit être composé de :

- 12 parents d'élèves d'une école du Conseil
- la direction de l'éducation ou son ou sa représentante (le/la surintendant/e)
- une conseillère ou un conseiller scolaire nommé par le Conseil
- une représentante ou un représentant de la collectivité.

Le CEPEO peut également nommer au CPP :

- une direction d'une école élémentaire et d'une école secondaire;
- une personne employée par le Conseil, autre qu'une direction, une direction adjointe ou un membre du personnel enseignant.

Le territoire du CEPEO étant particulièrement vaste, idéalement, les nominations sont faites de façon à assurer une représentativité régionale aux paliers élémentaire et secondaire conformément à la distribution suivante :

- Ottawa (élémentaire) : 3
- Ottawa (secondaire) : 2
- Prescott et Russell : 2
- Stormont, Dundas et Glengarry : 2
- Quinte/Mille-Îles : 2
- Renfrew : 1

Les participants et les personnes excusées sont validés comme membres du Comité de participation des parents, pour l'année 2017-2018.

4. Demande d'intérêt pour l'exécutif et mot des candidats

J. Hamels, informe les membres du Comité qu'il désire se représenter à la présidence du CPP pour cette année.

N.S. Barry, est la seule participante à déclarer son intérêt au poste de vice-présidence.

Il est proposé de regrouper les fonctions de secrétaire et de trésorière.

5. Élection de l'exécutif 2017-2018 du CPP

L. Morin, appuyé par S. Bessesen, propose

QUE J. Hamels soit élu à la présidence du CPP pour l'année 2017-2018.

Adopté

S. Lee, appuyée par I. Arnedo, propose

QUE N.S. Barry soit élue à la vice-présidence du CPP pour l'année 2017-2018.

Adopté

A. Aïdouni, appuyé par D. Carisse, propose

QUE A. Colombet soit nommée au poste de secrétaire et de trésorière pour l'année 2017-2018.

Adopté

6. Mot du surintendant

- **Adoption de l'ordre du jour**

S. Lee, appuyé par N.S. Barry, propose

QUE soit adopté l'ordre du jour du 1^{er} novembre 2017.

Adopté

- **Approbation du procès-verbal du 2 mai 2017**

D. Carisse, appuyée par V. Behrens-Nicholls, propose

QUE soit adopté le procès-verbal du 2 mai 2017.

Adopté

- **Présentation des projets approuvés**

A. Aïdouni présente la liste des projets approuvés. À l'exception d'un projet nommé *Parent/student participation*, une subvention de 1 000 \$ est accordée aux 22 autres projets. Une demande de subvention spécifique a été déposée pour les Cafés-communauté. Le président rappelle que cette subvention vise uniquement la participation des parents et qu'elle doit être utilisée au courant de l'année scolaire.

Chaque conseil d'école peut présenter une demande de subvention par palier (élémentaire, intermédiaire et secondaire). Chaque année, le Ministère indique trois thèmes (ex. : les difficultés d'apprentissage scolaire), mais la thématique peut être justifiée par le contexte et les besoins de la communauté. C'est pourquoi il est important de sonder les attentes des parents et d'inviter également les écoles environnantes.

Les indications pour déposer les demandes sont communiquées, au courant du mois de mars. Les demandes de subventions doivent être soumises en ligne, avant la fin mai. En cas de questions ou de doutes, il faut communiquer avec J. Hamels ou A. Aïdouni.

- **Engagement sur les soutiens à la gouvernance**

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario a envoyé une note de service pour inviter les membres de certains comités à s'exprimer sur les gouvernances des conseils scolaires. C'est dans ce cadre que tous les membres du CPP sont invités à répondre au questionnaire, envoyé par Mme Tara Gray, avant midi le 24 novembre.

Le sondage est accessible en ligne, via le courriel envoyé le 2 novembre. A. Aïdouni présente les cinq thématiques sur lesquelles porte le sondage :

- Commissaire à l'intégrité et code de conduite des conseillères et conseillers scolaires;
- Allocations des conseillères et conseillers scolaires;
- Participation électronique aux réunions du Conseil et des comités;
- Processus d'élection et mandat des élèves conseillères et conseillers ;
- Élargissement des qualifications acceptées pour le poste de direction de l'éducation.

Une conférence téléphonique, d'une durée de 30 minutes, est organisée le 8 novembre à 18 h. Le but est simplement de présenter le questionnaire et les enjeux, et non d'influencer les réponses. La participation est volontaire.

7. Rapport annuel du CPP pour l'année 2016-2017

- A. Aïdouni présente le rapport SUR17-47_Rapport annuel CPP_2016-2017, soumis à la réunion du Conseil du 26 septembre 2017.
- Le CPP s'est réuni à quatre reprises et était composé de :
 - 10 membres des conseils d'école du CEPEO
 - M. Godbout, conseillère scolaire
 - C.C. Bouchard, surintendant de l'éducation
 - M.A. Saucier, coordonnatrice des services à la petite enfance
 - V. Fortier, coordonnatrice des relations avec les communautés
 - N. Ghannou, direction adjointe à l'é.s.p Gisèle-Lalonde
 - É. Génier, directeur à l'é.s.p L'Héritage

L'exécutif était composé de :

- J. Hamels (*président du c.é. à l'é.s.p. De La Salle*), président
- M. Peters (*présidente du c.é. à l'é.é.p. Kanata*), vice-présidente
- M.A. Saucier (*coordonnatrice des services à la petite enfance*) et V. Fortier, (*coordonnatrice des relations avec les communautés*), trésorières
- A. Deveau (*secrétaire administrative à la surintendance*), secrétaire de séance

Les activités du CPP ont été les suivantes :

- Révision du mandat du CPP et de sa composition;
- Présentation sur l'OQRE : l'analyse des résultats;
- Présentation sur les suspensions, le soutien au comportement positif (SCP) et la prévention de l'intimidation;
- Invitation au congrès Climat scolaire positif en avril 2016 à Ottawa et implication financière du CPP pour le congrès;
- Présentation du programme Communauté d'apprentissage communautaire;
- Présentation des 6 piliers soutenant le bien-être des élèves;
- Participation au Colloque provincial des CPP, à Toronto, au mois d'avril 2016;
- Participation à l'assemblée annuelle des Parents partenaires en éducation (PPE).

DEPENSES 2016-2017

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| Allocations et déplacements | 463 \$ |
| Frais d'inscription (climat scolaire) | 2 000 \$ |
| Frais de réunions | 1 670 \$ |
| Conseils d'école | 18 832 \$ |
| Parents partenaires en éducation | 2 250 \$ |

Chaque conseil d'école reçoit un montant pour assurer son fonctionnement.

Parents partenaires en éducation est un réseau qui regroupe des parents des 12 conseils scolaires francophones (8 catholiques, 4 publics) pour favoriser l'initiative des parents. C. Perrin, membre du c.é. à l'é.s.p. De La Salle, siège au conseil d'administration de cet organisme. Il a été convenu que chaque conseil scolaire payait une cotisation annuelle, pour l'ensemble de ses écoles. J. Hamels est disponible pour répondre à toute question sur le PPE.

8. Survol du CEPEO

• **L'organigramme du CEPEO**

A. Aïdouni présente un survol des différents services du CEPEO.

Avant de faire la présentation des services centraux, A. Aïdouni rappelle que la première personne-ressource des conseils d'école doit toujours être la direction de l'école.

Si nécessaire, le conseil d'école peut toujours contacter le surintendant responsable de l'école via la liste des écoles disponible sur le site Internet du

CEPEO. En dernier lieu, le conseil d'école peut amener le sujet au regard des conseillers et conseillère scolaires. Les réunions du Conseil sont publiques et ouvertes à tous.

A. Aïdouni présente l'organigramme des différents services. Le Conseil, qui représente la table politique du conseil scolaire, supervise le travail de la direction de l'éducation (direction générale). La directrice de l'éducation, Mme Édith Dumont, supervise en autres, les cinq surintendants de l'éducation et le surintendant des affaires, ainsi que le directeur des ressources humaines.

- **Les Cafés-communauté**

Initiés en 2015 par l'équipe des relations avec les communautés, en partenariat avec des écoles du CEPEO et des organismes de la communauté, les Cafés-communauté sont un lieu de rencontre pour les nouveaux arrivants permettant des échanges sur des sujets tels que le système scolaire, l'engagement parental, la recherche d'emploi, l'intégration au Canada, etc.

Pour l'année scolaire 2017-2018, ces échanges se font dans des écoles ciblées pour leur clientèle nouvellement arrivée en Ontario, à savoir Charlotte-Lemieux, De La Salle et Séraphin-Marion.

Objectifs

- Développer le sentiment d'appartenance des parents envers l'école, le CEPEO et la francophonie.
- Soutenir la réussite scolaire et sociale des élèves et de leurs familles.
- Tisser des liens durables entre les parents ainsi qu'avec les différents intervenants du milieu scolaire et de la communauté.
- Favoriser l'intégration et l'épanouissement des familles dans la communauté francophone d'accueil.
- Appuyer les mesures de recrutement et de rétention de la population étudiante.
- Élargir l'espace francophone sur le territoire du CEPEO.

I. Arnedo évoque la volonté de l'é.é.p. Marie-Curie de mettre en place un tel lieu de rencontre.

J. Hamels rappelle que l'objectif est d'accroître la francophonie et la survie de la langue française dans un contexte minoritaire. Il est important d'accompagner les parents pour encourager la réussite des enfants.

A. Aïdouni souligne enfin qu'un protocole d'accueil a été adopté et mis en place pour s'assurer que toute personne soit bien orientée au sein des écoles du CEPEO. Cela passe par l'appui de tous.

Les membres du CPP recevront les invitations aux prochains Cafés-communauté, pour pouvoir informer les conseils d'école.

9. Consultation au niveau des présentations et suggestions au courant de l'année

A. Aïdouni insiste sur la vocation informative du Comité et encourage chacun à exprimer ses attentes.

Le président propose d'organiser une présentation du Sénat des élèves ou des élèves conseillers. Les membres sont très enthousiastes à cette idée, cela leur donnerait le ressenti des élèves. Il évoque également d'autres initiatives pour le leadership des élèves, notamment au niveau élémentaire (élève brigadier) ou des pratiques en place dans d'autres pays (participation de chaque élève par rotation aux réunions de l'école).

D. Carisse demande à ce que les présentations reflètent davantage des défis rencontrés et la réalité dans les écoles et pas uniquement, les réussites particulières (ex. : initiative sur l'entrepreneuriat). A. Aïdouni rappelle que les présentations doivent montrer comment le système (CEPEO) réagit aux défis de plusieurs écoles, et non seulement d'une école. Il cite par exemple, les actions préventives en place, pour gérer la crise des opioïdes (sujet préoccupant pour la région d'Ottawa).

A. Aïdouni encourage les membres à acheminer, via courriel à Mme Colombet, leurs suggestions.

10. Présentation du calendrier des réunions 2017-2018

Mercredi 1^{er} novembre 2017 - 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi 17 janvier 2017 - 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi 7 mars 2017 - 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi 2 mai 2017 - 18 h 30 à 20 h 30

11. Levée de la réunion

J. Hamels, appuyé par D. Carisse, propose

QUE soit levée la réunion du CPP à 20 h 45.

Adopté